



Société Vaudoise d'Horticulture

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Cantonale du 1er mars 2025

Ordre du jour :

1. Accueil et ouverture de l'Assemblée.
2. Adoption du Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale cantonale.
3. Rapport du Président central (Chablais - Riviera)
4. Rapport du délégué à la formation professionnelle.
5. Rapport du caissier et des vérifications des comptes.
6. Adoption des rapports en bloc
7. Nominations statutaires et remise des diplômes
8. Lieu et date de la prochaine assemblée générale 2026
9. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes
10. Propositions individuelles et communications diverses

Procès-verbal.

1. Accueil, ouverture de l'assemblée, signature liste des présences.

Le président central, Jean-Louis Sornin, ouvre l'assemblée à 10 h 30 en souhaitant la bienvenue à tous les participants à cette assemblée générale cantonale. Celle-ci se déroule au Moulin de Chiblins à Gingins.

Ouverture de la séance.

Nous avons le plaisir d'accueillir M. Jean-François Thuillard, Président du Grand Conseil. Pour des raisons d'agenda, il ne peut rester que peu de temps et le président lui cède la parole.

Le président remercie M. Thuillard pour ces bonnes paroles, nous lui offrons un petit présent et lui souhaitons une bonne suite pour cette journée.

Le président reprend le cours de la séance. La liste des présences circule. Il salue tout particulièrement la présence de M. Pierre-Alain Zanger, ancien Président Central de la SVH et membre d'honneur cantonal, les membres d'honneur cantonaux Mme Andrée Grin et MM. Charly Auf der Maur, Jean-Daniel Renggli, Paul Widmer et Jean-Louis Sornin.

Il note la présence de M. Pierre-André Romanens, député au Grand Conseil, à titre privé

Liste des excusés :

Madame *Isabelle Moret, Conseillère d'Etat*
Messieurs *Luca Menotti, Président de JardinSuisse Vaud*
 David Aubert, Directeur du CEPM
 Marc-Henri Jan, Doyen des branches vertes au CEPM

Mesdames *Marianne Cretegny – section Morges – Léman*
 Viviane Dizerens – section Morges – Léman
 Ghislaine Moïta – section Chablais – Riviera + site Villesfleuries.ch
Messieurs *Stéphane Barbey – section Lausanne et environ*
 Laurent Blaser – section Chablais – Riviera.
 Fabien Bonjour – section Morges – Léman
 Bertrand Nanchen - section Chablais – Riviera.

Le président donne la parole à Mme Lucie Ravet Cordey, Présidente de la section de Nyon – La Côte, organisatrice de cette journée, pour présenter sa section.

2. Adoption du Procès-verbal de la dernière assemblée générale cantonale du 2 mars 2024.

Des exemplaires de ce PV ont été mis à disposition sur les tables. Il est également sur le site villesfleuries.ch/svh.

Personne ne demande la lecture de ce PV. Aucune correction n'a été demandée. Il n'y a pas non plus d'objection. Le Procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du président central (section Chablais – Riviera).

Le Président nous donne lecture de son rapport sur son mandat de l'année comme Président Central de la société (voir son rapport) puis remercie tout son comité pour leur travail durant l'année écoulée.

4. Rapport du délégué à la formation professionnelle.

Le président passe la parole à M. Pierre-Alain Zangger, maître d'enseignement au Centre de Formation Professionnel Nature et Environnement de Lullier pour son rapport.

5. Rapport du caissier et des vérifications des comptes.

Le Président donne la parole au caissier cantonal, M. Michel Correvon. pour son rapport sur les comptes de l'année écoulée.

*Il nous informe qu'il y a une petite diminution de fortune lié aux frais du compte postal de 96.- Fr.
Au 31 décembre 2024 la fortune est de 7'375.49 Fr.*

Puis le président donne la parole aux vérificateurs des comptes de la section de Nyon-La Côte, Mme Céline Bourgeois et M. Daniel Gallay, pour leur rapport.

C'est M. Gallay qui nous en donne lecture et nous demande d'accepter les comptes tels qu'ils nous sont présentés. Il nous conseille de quitter La Poste.

Le président remercie le caissier pour son travail durant toute l'année écoulée ainsi que les vérificateurs de comptes.

6. Adoption des rapports en bloc.

Le Président met en discussion les rapports suivants :

- *Du président.*
- *Du délégué à la formation professionnelle.*
- *Du caissier.*
- *Des vérificatrices des comptes.*

Les rapports sont tous acceptés en bloc à l'unanimité.

7. Nominations statutaires et remise des diplômes

Pour cette année, le comité central sera le suivant :

- *La présidence sera la section de Nyon – La Côte.*
- *La vice-présidence par la section de Morges – Léman.*
- *Le secrétariat par la section de Nyon – La Côte.*
- *Le caissier cantonal, M. Michel Correvon, de la section de Lausanne et environs*
- *Adresse postale par la section Morges - Léman.*
- *Délégué à la formation professionnelle : M. Marc-Henri Jan.*

Membres adjoints :

M. Jean-Daniel Renggli, représentations.

Mme et M. Ghislaine et Francisco Moïta-Babey, site internet.

Ce nouveau comité est accepté à l'unanimité.

Remise des diplômes de membre honoraire à :

-M. Raoul Thonney, section de Lausanne

-Mmes Marianne Cretegny et Georgette Hostettler ainsi que M. Jean-Claude Cretegny, section Morges – Léman

8. Lieu et date de la prochaine assemblée générale 2026

L'assemblée Générale Cantonale pour l'année prochaine sera organisée par la section de Morges – Léman et aura lieu le 7 mars 2026.

9. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes.

La vérification des comptes se fera par la section de Morges – Léman.

10. Propositions individuelles et communications diverses.

Le président cède la parole à M. Pierre-André Romanens, député, pour une explication de la nouvelle loi sur la protection de paysage. Celle-ci est très complexe à mettre en œuvre.

Le président nous informe que les programmes des activités des sections se trouvent sur la table du fond où ils sont à notre disposition. Ou directement sur le site internet villesfleuries.ch onglet svh, lien pour toutes les sections.

La parole n'étant plus demandée, le président clos la séance à 11 h 30 et cède la parole à la présidente de la section organisatrice pour la suite de la journée.

M. Jean-Louis Sornin nous invite à prendre un petit apéro.

Le Président

Jean-Louis Sornin